



Genève, le 4 avril 2007

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Politique énergétique fédérale : le canton de Genève préconise des économies d'énergie

Le canton de Genève émet de sérieuses réserves à l'égard de la nouvelle stratégie de politique énergétique du Conseil fédéral. Une telle voie est coûteuse et peu efficace alors que des mesures simples et avantageuses permettent d'économiser plus efficacement l'énergie. Ainsi, définir en Suisse des normes pour les appareils en stand-by, n'utiliser que des appareils électroménagers de classe énergétique A ou A+ ou interdire les ampoules à incandescence, permettrait d'économiser une quantité d'énergie dépassant l'équivalent de la production de la centrale nucléaire de Mühleberg.

Le 21 février 2007, le Conseil fédéral annonçait sa nouvelle stratégie de politique énergétique. Celle-ci constitue la pierre angulaire des scénarios énergétiques proposés pour la Confédération pour l'horizon 2035 qui ont été discutés le 23 mars dernier par les Conseillers d'Etat en charge de la thématique énergie des cantons.

Bien que le canton de Genève, qui s'est engagé en direction de la « Société à 2000 watts¹ », soutienne fermement les orientations présentées en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie, il émet de sérieuses réserves à l'égard de la proposition consistant à miser sur les centrales à gaz et l'option nucléaire.

Une orientation qui soulève de nombreuses réserves

Ce choix est en contradiction avec la Constitution genevoise qui dicte aux autorités cantonales de s'opposer par tous les moyens juridique et politique à l'établissement d'installations nucléaires ou radioactives sur son territoire ou dans le voisinage de celui-ci. Le canton de Genève considère que les risques que fait peser cette technologie sur la population et l'environnement sont inacceptables. Cette prise de position se justifie également pour des questions d'efficacité économique. En effet, compte tenu des coûts de construction extrêmement élevés de nouvelles unités de production, il est bien plus profitable de miser sur une politique permettant d'exploiter les importants potentiels en matière d'économie d'énergie.

¹ Cette approche, développée par les écoles polytechniques fédérales, vise à tendre progressivement vers une consommation énergétique de 2000 watts par personne, sans diminution de confort, en promouvant une utilisation de l'énergie rationnelle et renouvelable. Ce chiffre de 2000 watts correspond à la moyenne mondiale actuelle, Genève se situant à 4000 watts, la Suisse à 5000 watts... et les États-Unis à 12'000 watts.

Des alternatives beaucoup plus rationnelles

Les mesures d'économie concrètes, simples et avantageuses, doivent être privilégiées. Quelques exemples² permettent de saisir la portée des actions qui pourraient être entreprises dans ce domaine.

- *Le stand-by* : la consommation suisse annuelle des appareils en veille - qui ne fournissent donc aucune prestation - peut être estimée à 2800 GWh. C'est l'équivalent de l'ensemble de la production de la centrale de Mühleberg pendant une année ! En exigeant que tout nouvel appareil mis sur le marché dispose d'un interrupteur permettant de le débrancher, ou, s'il est indispensable, que le stand-by soit limité à 1 Watt, 1200 GWh pourraient être économisés annuellement.
- *Les appareils électroménagers* : si seuls les appareils les plus performants (classés A, A+ ou A++ par l'étiquette Energie) étaient autorisés à la vente en Suisse, l'économie réalisée représenterait annuellement 1500 GWh, soit le quart de la consommation actuelle de ce poste.
- *L'éclairage* : si seules les ampoules économiques étaient vendues en Suisse, 1100 GWh pourraient être épargnés chaque année.

On le voit, le potentiel de gain de ces actions, qui pourraient être mises en œuvre à très court terme, est saisissant - 3800 GWh - et dépasse nettement la production d'une centrale comme Beznau I ou II (respectivement 3069 et 2796 GWh en 2005).

Une politique volontaire en faveur de l'avenir

Ces mesures simples et peu coûteuses permettraient d'économiser d'importantes tranches d'énergie fournies par de grosses unités de production. Sachant que les coûts de construction de telles installations s'élèvent à plusieurs milliards de francs, renoncer à cette voie en faveur d'une politique énergétique rationnelle et pragmatique permettrait d'éviter des dépenses considérables.

Une partie de ces montants pourrait être investie dans des subventions privilégiant l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Ainsi, avec un encouragement financier, une action volontaire pourrait être entreprise dans le domaine des chauffe-eaux et chauffages électriques. Ces équipements sont notoirement inefficients et consomment chaque année en Suisse 6750 GWh, soit deux fois l'ensemble de la consommation électrique du canton de Genève ! Si l'énergie d'origine solaire ou tirée de pompes à chaleur était privilégiée pour ces appareils, le potentiel d'économie annuelle s'élèverait à 3550 GWh.

Eviter de construire de grandes centrales coûteuses : un choix possible

Ensemble, les mesures évoquées permettraient d'épargner 7350 GWh annuellement. Ainsi, avec des actions concrètes et applicables à court terme pour le stand-by ou les ampoules et appareils efficaces, ou très avantageuses pour les chauffages et chauffe-eaux électriques, l'économie d'énergie cumulée représenterait près de 2.6 fois la production annuelle de la centrale de Mühleberg (2800 GWh en 2005)!

² Les données chiffrées proviennent de l'Agence suisse pour l'efficacité énergétique (SAFE)
www.energieeffizienz.ch

Compte tenu de ces éléments, le canton de Genève souhaite que la voie privilégiant le développement de grosses unités de production - et en particulier l'option nucléaire, qui heurte la population dans une proportion importante - ne soit pas considérée d'emblée comme une solution pour l'approvisionnement de notre pays en électricité. Il demande donc au Conseil fédéral de privilégier la voie des économies d'énergie et d'élaborer un plan d'action intégrant des objectifs chiffrés et contraignants afin d'augmenter l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables en Suisse.

Jusqu'à 15% d'économies pour les entreprises

Genève met à la disposition des entreprises du canton des appuis en faveur d'une meilleure maîtrise de l'énergie. Ces mesures doivent permettre d'épargner entre 10 et 15% de leur consommation, soit 150 GWh par an. De plus, elles sont non seulement très rentables pour l'entreprise qui les adopte - avec un retour sur investissement en moins de deux ans - mais contribuent également à dynamiser l'économie locale. Ainsi, on estime qu'un franc investi dans le domaine des audits énergétiques en génère trois en faveur des activités genevoises sous forme de travaux. De la même façon, les sommes consacrées au développement de l'énergie nucléaire en Suisse pourraient être allouées avantageusement à des programmes similaires au niveau national, permettant de créer richesses et emplois grâce aux mesures d'efficacité énergétique.

Pour tout complément d'information :

M. Olivier Ouzilou, directeur du service cantonal de l'énergie (ScanE), DT,
Tél. +41 (22) 327 05 23